



AMITIE MAG

Sommaire :

- Concours photos
- Bloctel
- Patrimoine (suite)
- Un rallye pédestre pourquoi ?
- Poème
- Les cocasseries de la langue française
- Un livre à découvrir
- Anniversaire
- Les chenilles processionnaires du pin
- Ironie
- Carnaval de Dunkerque
- Recette : La tarte bourdaloue
- A vos agendas

Comité de Rédaction

- Jacqueline DANIEL
- Yvonne MASSE
- Jean-Louis MENARD
- Dorothéa NURISSO
- Guy PETIT
- Claude TARDIF
- Claudine THORIGNY

Club Amitié Arradon

Mairie

2, place de l'Eglise

56610 Arradon

club.amitie.arradon@gmail.com

AVRIL 2017

N°7

Pourquoi ce moineau cloue t-il le bec à son ou sa partenaire ? Je m'interroge... !

Dans tous les cas, le photographe était là au bon moment. Alors, si c'était vous le photographe ?



Le Club Amitié vous invite toutes et tous à participer à son 1er concours photographique sur le thème : **LA SEMAINE DU GOLFE**

Bateaux, personnages, paysages, tout ce que vous voulez, dès lors que cette photo vous soit personnelle et qu'elle soit prise dans le golfe du Morbihan. Le nombre de photos (couleurs ou noir et blanc) à présenter au jury (membres du Conseil d'Administration non participants au concours) est

de trois par participant et ce, avant le **1er octobre 2017**.

Elles seront à envoyer à l'adresse du club soit :

- par mail au format JPEG
- en papier photo format 13/18 dans la boîte à lettres du club à la mairie d'Arradon.

Ce concours est exclusivement réservé aux membres du Club Amitié, l'ensemble de ces photographies sera exposé et les trois premiers seront récompensés lors de notre Assemblée Générale de novembre 2017.

A vous tous artistes, nous vous espérons nombreux pour cette première,

Bon dé clic...

Claude TARDIF

BLOCTEL

Depuis le 1er juin 2016 **Bloctel** est la liste d'opposition au démarchage téléphonique sur laquelle vous pouvez vous inscrire gratuitement afin de ne plus être dérangé par un professionnel avec lequel vous n'avez pas de relation contractuelle en cours à l'exception des cas énumérés par la loi.

En particulier, vous pourrez toujours être appelé dans les cas suivants :

- Par les professionnels chez qui vous avez un contrat en cours
- Pour des appels de prospection en vue de la fourniture de journaux, de périodiques ou de magazines
- Pour des motifs qui ne concernent pas la vente de biens ou de services tels que :
 - * Les appels émanant d'un service public
 - * Les appels émanant d'instituts d'études et de sondage
 - * Les appels émanant d'associations à but non lucratif
- Si vous avez communiqué de manière libre et non équivoque votre numéro afin d'être rappelé



Cette inscription se fait sur le site www.bloctel.gouv.fr (site officiel du gouvernement) pour vos numéros de téléphone **fixes** et **mobiles**.

La réception d'un courriel confirmera votre inscription sous 48 heures. (Vérifier s'il n'est pas dans les "spams"). En effet, l'inscription ne sera prise en compte que lorsque vous aurez cliqué sur le lien hypertexte qui sera présent dans ce courriel.

Vous serez alors protégé contre la prospection téléphonique dans un délai maximum de 30 jours. Avec votre identifiant (adresse mail ou n° d'adhérent) et votre mot de passe, vous aurez accès à votre espace personnel qui permettra de gérer votre compte, de consulter ou modifier vos données et de rajouter, s'il y a lieu, un autre numéro de téléphone sur la liste d'opposition. C'est également à partir de là que vous pourrez signaler les appels abusifs (réclamation).

Guy PETIT

Manoir de Kerrat

Le manoir de Kerrat est classé monument historique. Si le soubassement est du 13^e siècle, c'est à la fin du 14^e que le seigneur Redoret construit la surélévation, les autres dépendances datent du 18^e siècle.

Le manoir est construit en granit et moellons. C'est une demeure défensive qui contrôlait l'accès à la pointe d'Arradon qui desservait l'île aux Moines. Pendant la guerre de 100 ans, le seigneur Redoret abritait les paysans le temps d'une attaque. Ce statut défensif explique les murs épais, les petites ouvertures et les 2 archères percées sur la façade. C'est au 15^e siècles que les fenêtres à meneau firent leur apparition.



Sous la toiture, sur une longueur de 28 mètres, 100 boulins sont percés de chaque côté pour l'élevage des pigeons pour nourrir les paysans les jours de corvées. Le nombre des boulins est proportionnel à la surface cultivable du domaine. Un boulin correspondait à la surface qu'un homme pouvait travailler en une journée (soit un demi-hectare).

Au 15^e siècle, Perrine Redoret épouse vers 1480 Jean d' Arradon et le manoir est rattaché au château de Kerran et en devient la métairie. C'est depuis 1975 que l'activité agricole a cessé et depuis le travail de restauration se poursuit.

Jean-Louis MENARD

A suivre...

UN RALLYE PEDESTRE POURQUOI ?

Rallye : Compétition dans laquelle les concurrents doivent rallier un lieu après avoir satisfait à plusieurs épreuves (consistant notamment à répondre à diverses questions qui les guident). Telle est la définition de notre cher Larousse.

Pour nous, c'est avant tout l'occasion de découvrir une petite ville bretonne de caractère : les participants et non les concurrents sont amenés à parcourir les lieux, à observer les originalités, les beautés, les détails du patrimoine, etc. qui font le charme de ces bourgades. Un questionnaire guide les pas des équipes ; on cherche, on découvre, on admire, et surtout on s'amuse.

Cette sortie étant organisée sous l'égide de l'activité "marche" du club, nous veillons toujours à vous proposer une ou deux randonnées adaptées aux différents marcheurs du club. Le but de cette sortie est de marcher pour découvrir et de se distraire ensemble.

Depuis la création de cette activité, nos rallyes pédestres vous ont permis de découvrir :

- Pontivy en 2008,
- Malestroit en 2009
- Roscoff et l'île de Batz en 2010,
- Locronan et Douarnenez en 2016.

Jacqueline DANIEL & Marie Lou INIZAN



CONCILIABULE EN EAU PROFONDE

Pattes tendues hors du rocher, un beau tourteau
Argumentait et palabrait chez les coquilles.
Il perturbait le bigorneau
Qui s'endormait près des étrilles.

Dans les grandes algues en balancier,
Bel hippocampe, au port altier,
Se déplaçait d'un battement de cils,
Comme suspendu par quelque fil.

Les coquillages, en rangs serrés,
Tenaient un long conciliabule.
Les anémones, intéressées,
Tendaient partout leurs tentacules.

Du côté des langoustes, les antennes s'agitaient ;
Les homards, eux aussi, donnaient leur opinion.
Un grand rassemblement se tenait sur le fond,
Car les préparatifs, tout en haut, commençaient.

Bars et mulets glissaient élégamment
Parmi les belles daurades aux écailles d'argent.
Chacun de ces poissons se croyait obligé
De donner son avis : où et comment se cacher?

Dans peu de temps, c'est vrai, au-dessus de leurs têtes,
Un grand chambardement ferait battre les cœurs :
Yoles, barques, guépards, doris ou dériveurs,
Yachts, kayaks, sinagots et voiliers
Troubleraient la surface en cette semaine de fête !

Ce petit monde, au ras du sable,
Bien à l'abri, sous des tonnes d'eau,
Essayait, c'était indubitable
De se faire oublier parmi les corallines.

De partout accouraient de nombreuses littorines,
Venant aux renseignements, et puis les crépidules
Qui formaient, par endroits, de curieux monticules...
Quelques buccins aussi...Et même des porcelaines...

Il fut donc décidé, que, pas un animal
Ne resterait visible en cette longue semaine
Où hommes et bateaux
Se laisseront glisser
Gentiment, comme au bal,
Pour la fête du golfe
Programmée cette année.

Dorothea NURISSO

LES COCASSERIES DE LA LANGUE FRANCAISE

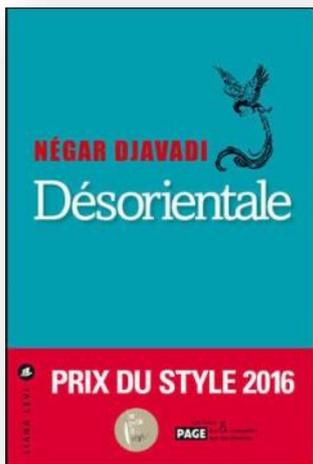
Inouï ! Qui ? Le tréma. Rendez-vous compte, voilà un diacritique (si ! si ! c'est son nom) qui n'en fait qu'à sa tête en jouant sur les nerfs de ceux qui se risquent à décliner des mots comme exigüité, contiguïté, et ambiguïté.

En fait, c'est très simple, on écrit ambigu, exigu, contigu, et ambiguë, exiguë et contiguë au féminin...

Je tenais simplement à mettre les trémas sur les e.

UN LIVRE A DECOUVRIR

« **DESORIENTALE** » de Négar Djavadi.



L'auteur née en Iran en 1969 dans une famille d'intellectuels opposants au régime du Shah, a 11 ans lorsqu'elle arrive clandestinement en France. Diplômée de l'INSAS, une école de cinéma bruxelloise, elle devient scénariste. Elle vit à Paris. « Désorientale » est son premier roman.

La narratrice Kimiâ Sadr, le double romanesque de l'auteur, elle aussi exilée en France, appartient à la nombreuse descendance de la grand-mère Nour et

de ses oncles numérotés de 1 à 6. Le roman va nous entraîner de la France d'aujourd'hui au Téhéran des années 70 dans un livre foisonnant sur l'histoire de la Perse et des Pahlavi.

Dans un hôpital parisien, Kimiâ attend son tour dans le service de procréation médicalement assisté. Le silence est pesant. En Iran, la salle ressemblerait à un caravansérail débordant de vie. Elle se souvient que les filles n'apparaissaient pas sur les arbres généalogiques et qu'elle craignait de trouver ses parents morts chaque fois qu'elle rentrait à la maison. Son père Darius étant un journaliste menacé par la Savak, la police secrète, à l'origine de nombreux assassinats. Bientôt, Darius est contraint de démissionner du journal puis de s'exiler au retour de l'ayatollah Khomeyni. Persécutions et contraintes imposées par la milice révolutionnaire finissent par chasser d'Iran la mère Sara à la riche personnalité et ses filles. Après un périple semé d'embûches à cheval dans le Kurdistan enneigé, elles parviennent en France où il faut tenir à distance son pays, sa culture et se forger une nouvelle identité.

Fresque flamboyante au style non dénué d'humour et sans pathos concernant les mentalités et superstitions des Iraniens, ce roman est captivant.

Yvette LAMOUR



C'est avec fierté et plaisir que nous avons fêté notre doyenne **Yvonne FROMAGE** pour ses 99 printemps qui chaque mardi, participe, accompagnée de sa fille, au jeu de scrabble pour entretenir ses neurones. **HEUREUX ANNIVERSAIRE Yvonne**

LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES DU PIN



Les chenilles proviennent de la ponte en été d'un petit papillon de nuit gris, il choisit de préférence les pins. Les œufs sont déposés en manchons sur les aiguilles en juillet et août. La période d'éclosion va de fin juillet à

fin septembre. Elles vont passer l'hiver dans de grosses bourses soyeuses tissées dans les branches. Elles se déplacent en longues processions pour aller manger les aiguilles et retourner au nid. De décembre à mars, elles descendent le long du tronc pour aller s'enterrer et devenir des nymphes qui redonneront des papillons. Elles peuvent rester jusqu'à 5 ans dans le sol, souvent de 1 à 3 ans.

Ces chenilles sont velues et leurs poils très urticants (les petits poils). Les dangers pour l'homme sont multiples, attaque de la peau, des yeux, gêne respiratoire,



allergie. Pour les animaux (chiens, chevaux) les conséquences sont catastrophiques. Les chiens qui se lèchent risquent une nécrose de la langue. Elles ont des ennemis naturels : oiseaux (surtout les mésanges), insectes, champignon (cordyceps militaris) qui se nourrit des nymphes enterrées.

4 méthodes écologiques pour se débarrasser des chenilles processionnaires

- Enlever les nids de chenilles lorsqu'ils sont accessibles.
- Utiliser des pièges pour les papillons, appâtés avec des phéromones. A poser de mi-juin à mi-septembre.
- Utiliser les pièges pour les chenilles qui descendent le



long des troncs, une collerette entoure le tronc, les chenilles arrivent dans la collerette, un tube les dirige vers un sac plastique contenant de la terre dans lequel elles vont s'enterrer. Au printemps il suffit de décrocher le sachet et de l'incinérer. C'est une méthode de lutte écologique particulièrement valable pour les jardins.

- Par la présence de mésanges bleues et charbonnières : installer des nids à proximité des arbres, une mésange peut détruire 200 chenilles par jour.

Claudine THORIGNY

IRONIE

L'IRONIE C'EST QUAND TU RENTRES EN PRISON POUR VOL DE VOITURE ET QUE TU SORS POUR BONNE CONDUITE.



Bonne
Humour

« FOLHUIYS »



A Dunkerque, hommes et femmes, en costumes étranges, «cletches», le visage barbouillé, interprètent la cantate à Jean Bart, lors du «rigodon» au pied de la statue de leur corsaire.

Depuis la mi-journée, ces «carnavaleux» ont dansé dans un joyeux chahut d'où émergent des parapluies. En tête, le tambour major, portant chapeau poilu et bâton, dirige fifres, tambours, cuivres, et rythme l'avancée du cortège par des chansons aux paroles grivoises. Au premier rang, les «acharnés» cadencent la progression de la «bande». Sur les côtés, des participants pratiquent «l'intrigue» en taquinant les spectateurs. Depuis plusieurs années, les chaînes télévisées diffusent des images de ce carnaval de Dunkerque. Mais, d'où vient cette tradition d'un carnaval aussi burlesque ? Eh bien de la fusion d'un carnaval traditionnel et des «folhuiys»!

Les «folhuiys» avaient lieu fin février, avant le départ des équipages pour l'Islande. Certains n'en reviendraient pas. Après la messe, les marins et leurs familles prenaient un repas dans les auberges. Le soir, avec leurs musiciens et leurs amis, ils se déplaçaient d'estaminet en estaminet en chantant en flamand. Les marins avaient préparé leur paquetage et n'ayant plus de vêtements, en empruntaient à leur épouse. Ils formaient ainsi les «vischerbendes», les bandes de pêcheurs. La bière coulait à flots... Les armateurs assumaient une partie des frais. L'équipage avait touché une avance sur ses gains et supportait le surplus. Le carnaval traditionnel se déroulait dans la période des jours gras précédant le carême. Polichinelles, Pierrots et Colombines défilaient dans les rues.

La jonction des deux manifestations se produit probablement vers le XVIIIe siècle. Certains ne l'apprécient pas... Dès 1759, il est envisagé de leur interdire la voie publique, mais les participants sont plus nombreux que les patrouilles et les prisons pas assez vastes pour contenir les contrevenants. En 1794, les carnivals sont supprimés. Après la mort du triste Robespierre, un arrêté départemental maintient cette interdiction. L'administration municipale se rebelle et tient tête. Cet arrêté ne sera jamais appliqué. Encore une fois, le carnaval a gagné. En 1814, Napoléon évacue la Hollande et pour préserver la ville, a recours à l'inondation d'eau douce en empêchant l'Aa, (fleuve côtier bien connu des cruciverbistes) de se jeter dans la mer. Ainsi, le carnage est évité et les cultures protégées du sel de l'eau de mer. Mais le carnaval n'aura pas lieu... Doit-on en conclure que l'eau chasse la bière?

Au XIXe siècle, les bandes sont massives et exubérantes. Lors du parcours, des quêteurs récoltent des fonds. Le soir, chaque classe sociale a son bal avec entrée payante. Une partie de ces sommes est reversée aux pauvres. Personne n'est oublié. Après une suspension en 1871, les trois journées et nuits du carnaval sont considérées comme vacances de droit et surnommées les «trois joyeuses». Un avant goût des congés payés ? Mais le déclin de la pêche en Islande provoque celui de la bande des pêcheurs. Logique. Toutefois, en 1906, les associations, clubs, souscripteurs et les Chemins de Fer du Nord, redonnent de l'ampleur au carnaval. L'aspect commercial de ces fêtes ne leur a pas échappé. De 1915 à 1919 et de 1940 à 1945, pas de carnaval. Dunkerque, détruite à 80%, est libérée le 9 mai 1945, après l'armistice ! Dès 1946, au milieu des ruines, avec des costumes de fortune, le carnaval renaît. Depuis, ces manifestations ont gagné d'autres communes, les costumes sont plus chatoyants mais l'ambiance est toujours gaie, bruyante et agitée. Le carnaval est contagieux ! En 2017, la période du carnaval s'étend du 7 janvier au 15 avril. Juste le temps de 31 bandes, 37 bals dont un réservé aux seniors et 16 bandes et bals réservés aux enfants. Il est conseillé d'apprendre quelques chansons pour bien participer au carnaval. J'en ai compté 165, le choix est vaste, mais attention il ne faut pas chercher de langage ch'timi, Dunkerque est en pays flamand.



Sylvie COURTEAUX

TARTE BOURDALOUE

Moule à tarte de diamètre 26 cm

Prendre au choix pâte : brisée, feuilletée (conseillée) ou sablée

1 boîte de poires au sirop ou les pocher soi-même dans un sirop de sucre après les avoir épluchées et coupées en 2.

Pour la frangipane il faut mélanger :

- 100 g de sucre,
- 80 g de poudre d'amandes,
- 20 g de farine,
- 40 g de beurre fondu,
- 1 cuillère à soupe de kirsch,
- 1 oeuf entier + 1 jaune d'oeuf,
- 3 cuillères à soupe de crème épaisse.



Garnir le fond de tarte avec cette préparation, mettre les poires égouttées en étoile.

Cuire 25 à 30 mn four à 210°.

Puis "peindre" la tarte avec de la confiture d'abricot légèrement diluée pour l'aspect brillant.

Catherine BERGEAUD

A VOS AGENDAS...

- ⇒ 04.05.2017 - A 14 h. projection à la médiathèque d'un film sur la NORVEGE, réalisé par Claude TARDIF.
- ⇒ 24.05.2017 - Déjeuner/Croisière à l'occasion de la semaine du Golfe.
- ⇒ 01 et 02.09.2017 - Sortie au Puy du Fou
- ⇒ 14 au 20.09.2017 - Voyage en HOLLANDE et BELGIQUE.